

Acte relatif à l'engagement des matelots.

Résolu. Que l'acte passé dans la dernière session, intitulé : " Acte pour établir des réglemens au sujet de l'engagement des matelots," devrait être amendé, en prescrivant que les honoraires, qui sont perçus en vertu du dit acte, seroient placés dans un même fonds, et qu'un salaire annuel de deux cent cinquante livres courant soit payé à l'officier préposé à l'engagement des matelots, outre ses dépenses et déboursés nécessaires.

La dite résolution ayant été lue une seconde fois, elle a été adoptée.

Bill relatif à l'engagement des matelots.

Ordonné. Que l'honorable M. *Badgley* ait la permission d'introduire un bill pour amender l'acte qui règle l'engagement des matelots, et former un fonds des émolumens qui doivent être payés en vertu de cet acte.

Il a en conséquence présenté le dit bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Ordonné. Que le bill soit maintenant lu une seconde fois, et que les règles de cette Chambre soient mises de côté, quant au présent bill.

Le dit bill a en conséquence été lu une seconde fois, et ordonné d'être grossoyé.

Ordonné. Que le dit bill grossoyé soit maintenant lu pour la troisième fois, et que les règles de cette Chambre soient mises de côté quant à ce bill.

Un bill grossoyé pour amender l'acte qui règle l'engagement des matelots, et former un fonds des émolumens qui doivent être payés en vertu de cet acte, a été lu pour la troisième fois.

Résolu. Que le bill passe.

Ordonné. Que l'honorable M. *Badgley* porte le bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Bill relatif à l'inspection du beurre.

M. *Chauveau*, du comité de toute la chambre sur le bill pour pourvoir à l'inspection du beurre à Québec et Montréal, a fait rapport des amendemens au bill ; et les amendemens ont été lus et adoptés.

Ordonné. Que le dit bill, avec les amendemens, soit grossoyé.

Bill pour incorporer la compagnie de l'éclairage au gaz de Kingston.

M. *Smith*, de *Frontenac*, du comité de toute la Chambre sur le bill pour incorporer " La compagnie de l'éclairage au gaz de la cité de *Kingston*," a fait rapport des amendemens au bill ; et les amendemens ont été lus et adoptés.

Ordonné. Que le bill, avec les amendemens, soit grossoyé.

Ordonné. Que le dit bill grossoyé soit maintenant lu pour la troisième fois, et que les règles de cette Chambre soient mises de côté, quant à ce bill.

Un bill grossoyé pour incorporer " La compagnie de l'éclairage au gaz de la cité de *Kingston*," a été lu pour la troisième fois.

Résolu. Que le bill passe.

Ordonné. Que l'honorable M. *Macdonald* porte le bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Bill pour incorporer la compagnie manufacturière de London.

M. *Boutillier*, du comité de toute la Chambre sur le bill pour incorporer la compagnie manufacturière de *London*, a fait rapport des amendemens au bill ; et les amendemens ont été lus et adoptés.

Ordonné. Que le bill, avec les amendemens, soit grossoyé.

Bill relatif aux chaussées des moulins sur la rivière Moira.

M. *Wilson*, du comité de toute la Chambre sur le bill pour abroger un acte y mentionné, et établir de meilleures dispositions, pour la construction de glaciis aux chaussées de la rivière *Moira*, a fait rapport des amendemens au bill ; et les amendemens ont été lus et adoptés.

Ordonné. Que le bill, avec les amendemens, soit grossoyé.

L'honorable M. *Boulton* a présenté, en conformité des dispositions d'un acte du parlement.—Etat des comptes et affaires du pénitencier provincial, pour l'année 1847.

Pour le dit état, voir Appendice (S.)

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill pour révoquer l'ordonnance y mentionnée, et pour établir de meilleures dispositions, relativement aux arpenteurs et au mesurage des terres dans le *Bas-Canada*, étant lu ;

Ordonné. Que le dit ordre du jour soit déchargé.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill pour amender la loi des élections de cette province, étant lu ;

Ordonné. Que le dit ordre du jour soit déchargé.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill pour amender l'acte intitulé : " Acte pour incorporer la ville de *Dundas*," étant lu ;

Le bill a en conséquence été lu une seconde fois, et soumis à un comité de toute la Chambre.

Résolu. Que cette Chambre se forme maintenant en le dit comité.

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit comité.

M. *Smith*, de *Wentworth*, a pris le fauteuil de comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le fauteuil,

Et M. *Smith*, de *Wentworth*, a fait rapport que le comité avait passé le bill, et y avait fait des amendemens.

Ordonné. Que le rapport soit maintenant reçu.

M. *Smith*, de *Wentworth*, a fait rapport du bill en conséquence ; et les amendemens ont été lus et adoptés.

Ordonné. Que le bill, avec les amendemens, soit grossoyé.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill pour incorporer la compagnie d'assurance maritime du *Canada*, étant lu ;

Ordonné. Que le bill soit lu une seconde fois lundi prochain.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill pour pourvoir à la perception des taxes pour l'année 1845, dans le township de *Mosa*, dans le district de *London*, étant lu ;

Ordonné. Que le bill soit lu une seconde fois, lundi prochain.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill pour incorporer " La compagnie des consommateurs de gaz de *Toronto*," étant lu ;

Le bill a en conséquence été lu une seconde fois, et soumis à un comité de toute la Chambre.

Résolu. Que cette Chambre se forme maintenant en le dit comité.

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit comité ;

M. *Cauchon* a pris le fauteuil du comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le fauteuil ;

Et M. *Cauchon*, a fait rapport que le comité avait passé le bill, sans y faire aucun amendement, et lui avait enjoint d'en faire rapport, sans amendement.

Ordonné. Que le bill soit grossoyé.

L'ordre du jour pour que la Chambre se forme en comité sur le bill pour amender l'acte 8e *Vic.*, chap. 59, qui consolide les dispositions de l'ordonnance pour incorporer la cité de *Montréal*, étant lu ;

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit comité.

M. *Laurin* a pris le fauteuil du comité ; et après y avoir siégé quelque temps,

Pénitencier.

Appendice (S.)

Bill relatif aux arpenteurs.

Bill relatif à la loi des élections.

Bill relatif à l'incorporation de la ville de Dundas.

Bill pour incorporer la compagnie d'assurance maritime du Canada.

Bill relatif à la perception des taxes dans le township de Mosa.

Bill pour incorporer la compagnie des consommateurs de gaz de Toronto.

Bill pour amender l'acte qui incorpore Montréal.